

Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Honorable du Bain; Gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce premier jour de décembre en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit, et de Notre Règne la cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable William Dell Perley a été introduit, entre l'honorable M. Smith et l'honorable M. Sutherland.

L'honorable M. Perley a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



John J. McGee, député gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé, William Dell Perley, dans les territoires du Nord-Ouest, dans notre Puissance du Canada,

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, John Joseph McGee, écuyer, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Honorable du Bain; Gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans notre Puissance du Canada, ce troisième jour d'août, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit et de Notre Règne la cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.